



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

« BERGANTY CHALLENGE »

1. Organisateur :

LNT Association* organise la 1ère édition du « BERGANTY Challenge », le **dimanche 18 mai 2025** à la salle polyvalente, salle du temps libre, 6 rue du moulin 15800 Vic sur Cère.

(* Association loi 1901 inscrite au journal officiel en date du 4 janvier 2018 sous le numéro W151004183)

2. Présentation :

Le « BERGANTY Challenge » est une randonnée, trail et marche nordique de 17 km avec un dénivelé positif de 800m environ

Cette organisation non chronométrée est ouverte aux sportifs en capacité de réaliser sans contre-indication ce type d'activité sportive.

Le parcours, balisé, n'est pas une balade, mais un véritable parcours sportif.

Le départ sera donné à 10 h et la clôture des inscriptions sera effectué 15 minutes avant (9H45).

3. Inscriptions :

Les inscriptions pour le "Berganty Challenge" seront ouvertes le 1^{er} avril à 12h00 sur le site KLIKEGO en saisissant le lien suivant :

<https://www.klikego.com/inscription/berganty-challenge-2025/running-course-a-pied-marche-nordique/1740687556960-1>

Le tarif est de 10 € pour l'organisateur, 1€ de frais d'enregistrement sont retenu par le site KLIKEGO pour l'enregistrement de votre inscription.

La clôture des inscriptions se fera le 17 Mai 2025 à 20h00.

4. Accueil & Remise des bracelets de sécurité :

L'accueil des participants ouvrira le 18 mai 2025 à 9H et se clôturera le même jour à 9H45.

Pas de dossard pour cet évènement car non chronométré, mais chaque participant doit se présenter durant cette ouverture dans la zone « Inscription » pour recevoir son bracelet de sécurité et finaliser son enregistrement.

5. Blessures / Besoins médicaux d'urgence :

En cas de blessure ou de besoins médicaux, le bracelet de sécurité vous permet de contacter un bénévole référent de l'association, qui prendra en charge votre appel et adaptera le service en fonction de la demande formulée.

6. Les ravitaillements :

Les participants trouveront sur le parcours 3 ravitaillements :

Le premier au kilomètre 6 au lieu-dit LA GARDE 15800 VIC sur CERE ou il sera uniquement liquide.

Le second au kilomètre 10.5 sur le plateau du COYEN (pas d'accès routier) ou il sera liquide et solide.

A l'arrivée au kilomètre 17, il sera liquide et solide.

Remarque : l'organisateur fait le maximum pour que les quantités présentes lors de votre arrivée sur la zone de ravitaillement vous permettent de vous compléter. Il peut arriver de manquer de fourniture, alors nous vous demandons d'être indulgent et de rester courtois devant les bénévoles qui nous ferons part du souci rencontré.

7. Les douches et les vestiaires :

Les participants pourront accéder aux douches et aux vestiaires du gymnase situés sur l'aire de l'évènement.

L'organisateur vous demande seulement de faire votre maximum pour respecter de la propreté des lieux.

La commune met tout en œuvre pour votre confort.

8. Buvette :

Une buvette sera organisée pour l'évènement.

Elle permet à notre association de se développer financièrement pour nos évènements mais également d'œuvrer pour la déconnection numérique des enfants de 5 à 11 ans dans les établissements scolaires de la vallée de la Cère, merci pour votre soutien.

9. Abandon / Rapatriement :

Sauf cas de blessure, le participant doit effectuer son abandon seulement sur un point de ravitaillement. Il doit prévenir le responsable du ravitaillement et l'organisation sera informé de sa situation et prendra les mesures nécessaires pour son retour sur le site d'accueil.

Suite à un abandon, si le participant poursuit le parcours, il le fait sous sa propre responsabilité, en aucun cas l'organisation ne pourra être tenue responsable s'il provoque ou subit un accident suite à cette décision.

10. Remboursement :

Il sera possible d'effectuer une demande de remboursement en cas de problème majeur.

Cette démarche doit être réalisée par courrier postal et jointe d'un justificatif permettant à l'organisateur de comprendre la raison. Le tout doit être envoyé à l'adresse postale suivante : Benjamin ESCALIERE, 10 Av des frères Pélissier, 15800 POLMINHAC.

Le remboursement ne prendra pas en charge les frais d'enregistrement de la plateforme car ce montant est totalement indépendant de l'organisation.

Aucun document envoyé par mail ne sera pris en compte.

11. Animaux :

Aucun animal ne sera admis sur le parcours. Notre parcours traverse des zones de pâturage et le risque de rencontre avec bovin/équin est présent.

12. Ethique de course :

Le participant s'engage à préserver la nature et à ne jeter aucun déchet tout au long du parcours. Les déchets pourront être jetés dans les poubelles situées sur chaque ravitaillement.

Le respect des bénévoles reste essentiel, nous sommes une association avec 100% de bénévoles et nous œuvrons pour votre confort.

Nos événements sont réalisés dans le respect des parcelles et des lieux traversés, merci de ne pas les dégrader.

Si un coureur est surpris en train de jeter un emballage, vêtement ou tout objet de nature à polluer l'environnement de manière délibérée, il sera mis en cause par l'association si des conséquences en découlent.

La course s'inscrit dans une éthique d'éco-citoyenneté et tient à tout mettre en œuvre pour valoriser l'environnement et son respect.

13. Droit à l'image :

Chaque participant et accompagnant autorisent LNT Association, organisatrice de cet événement, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, à réaliser des prises de vue photographiques, vidéos ou captations numériques durant cette journée.

Ces images pourront être exploitées par l'association, dans les différents supports de communication de leur structure, mais en aucun cas, pour un quelconque profit.

14. Acceptation du règlement intérieur :

Avec son inscription, le participant :

- accepte sans aucune réserve le présent règlement et s'engage à le respecter.
- s'engage à suivre le parcours prévu et balisé.

Tout engagement implique l'acceptation du règlement dans son ensemble.

Fin du règlement intérieur, rédigé par le Président
de LNT Association en date du 01 Avril 2025

Benjamin ESCALIERE